

SCC - Établissement Donnacona

Réfection de toitures bâtiment de services et poterne

QC17-1099

Maître de l'ouvrage / Propriétaire :

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA - SCC
1537, Route 138
Donnacona (Québec) G3M 1C9

Responsable : Allen Leclerc
Allen.leclerc@csc-scc.gc.ca

Architectes :

ABCP architecture
300, rue Saint-Paul, bureau 412
Québec (Québec) G1K 7R1

Responsable : Cathy Dumas, architecte
catdum@abcparchitecture.com

Note : Le présent addenda a pour but de modifier les documents de soumission déjà émis et les soumissionnaires sont tenus d'établir leur offre en conséquence. Le présent addenda fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

Cet addenda comprend les documents suivants :

- 5 feuilles 8 ½" x 11" Addenda A01

Cet addenda fait partie intégrante du document de soumission et le modifie de la façon indiquée aux pages suivantes.

1. DEVIS

Section 01 00 50 – Instructions générales

Modifier l'article **1.02.1** comme suit :

- .1 Retirer tout le gravier existant sur la toiture du bâtiment de service seulement, **dégranuler la membrane existante afin que celle-ci soit adéquate pour la réception d'une nouvelle membrane d'étanchéité.**
- .2 ~~Démanteler~~ **Conserver** les membranes d'étanchéité sur la toiture des deux bâtiments.
- .3 ~~Démanteler~~ **Conserver** le panneau de support sur la toiture des deux bâtiments.
- .6 ~~Démanteler~~ **Conserver** les événements sur la toiture des deux bâtiments ~~en vue de leur remplacement.~~
- .9 Installer ~~des nouveaux conduits d'évents~~ et un nouveau drain (poterne).

Ajouter l'item suivant à la portée des travaux :

En vue de l'obtention de la garantie *Platinum Génération 10 ans de Soprema*, l'entrepreneur devra faire réaliser une thermographie des deux toitures avant le début des travaux afin de déceler toute présence d'eau et/ou d'humidité dans les systèmes des toitures existantes (frais de thermographie à inclure à la soumission).

Suite au résultat des deux thermographies, l'entrepreneur devra soumettre les rapports au propriétaire et à la compagnie Soprema. Cette dernière fournira à l'entrepreneur les indications requises en vue de l'obtention de la garantie.

Si requis, l'entrepreneur devra effectuer les travaux de remplacement des éléments des systèmes d'étanchéité existants endommagés par l'humidité.

Section 07 52 00 – Couverture à membrane de bitume modifié

Modifier l'article **1.00.2** comme suit :

- .1 Le démantèlement des composantes de la toiture ~~jusqu'à l'isolant (à conserver)~~ **tel que les indications aux plans.**
- .5 Le démantèlement ~~des du drains et évents~~ de toit en vue de ~~leur~~ **son** remplacement au même endroit.

Modifier l'article **1.09.2** comme suit :

- .2 Garantie du manufacturier des produits d'étanchéité
 - .1 Le manufacturier des produits d'étanchéité doit fournir un document écrit et signé, émis au nom du Propriétaire, certifiant la performance des produits composant la membrane d'étanchéité et la non-altération des propriétés desdits produits pouvant affecter leur performance pour une période de dix (10) ans à compter de la date de l'avis de réception avec réserve.
 - .2 L'entrepreneur-couvreur fournira une garantie de 10 ans de la valeur du coût total des travaux de toiture couvrant la main-d'œuvre et les matériaux pour l'ensemble du complexe d'étanchéité du bâtiment, selon les termes du contrat de garantie *Platinum génération 10 ans émis par Soprema*.

1. DEVIS (suite)

Section 07 52 00 – Couverture à membrane de bitume modifié (suite)

Modifier l'article **2.02.1.2** comme suit :

- .2 Épaisseur : 13 mm pour le bâtiment de services et ~~25 mm~~ pour la poterne.

Annuler l'article **2.10** Évent de toiture.

2. PLANS

Feuille A01/6 et A02/06 – Plans et photos bâtiment de services et Poterne Démolition / Construction et Détails Bâtiment de services et Poterne Démolition / Construction

Modifier la composition **TE1** de la légende comme suit :

- Gravier existant à retirer (**dégranuler la membrane existante afin que celle-ci soit adéquate pour la réception d'une nouvelle membrane d'étanchéité**).
- Membrane 5 plis, feutre 15 lbs et asphalte ~~à démanteler~~ **à conserver**.
- Panneau de fibre de bois, 13 mm ~~à démanteler~~ **à conserver**.

-...

Modifier la composition **TE1.1** de la légende comme suit :

- Gravier existant à retirer (**dégranuler la membrane existante afin que celle-ci soit adéquate pour la réception d'une nouvelle membrane d'étanchéité**).
- Membrane de bitume modifié bi-couche existante sur ± 610 mm de largeur ~~à démanteler~~ **à conserver**.
- Panneau de fibre de bois, 13 mm ~~à démanteler~~ **à conserver**.

-...

Modifier la composition **T1** de la légende comme suit :

- Nouvelle membrane de bitume élastomère modifié bi-couche.
- Nouveau panneau de support avec membrane de sous-couche de bitume modifiée laminé en usine, 15 mm d'épaisseur.
- **Membrane de bitume modifié bi-couche existante sur ± 610 mm de largeur conservée.**
- **Panneau de fibre de bois, 13 mm conservé.**

-...

2. PLANS (suite)

Feuilles A01/6 et A02/06 – Plans et photos bâtiment de services et Poterne Démolition / Construction et Détails Bâtiment de services et Poterne Démolition / Construction (suite)

Modifier la note générale **NG.5** de la légende comme suit :

Tous les manchons d'évent sont ~~à démanteler et à remplacer~~ **à conserver.**

Modifier les notes spécifiques **01** et **03** de la légende comme suit :

01 Manchon d'évent ~~à remplacer~~ **à conserver.**

03 Cheminée ~~à démanteler, entreposer et à réinstaller~~ **à conserver.**

Feuille A02/6 – Détails Bâtiment de services Démolition / Construction

Détails **D01**, **D04** et **D06**, modifier la note concernant la faîne de bois comme suit :

Faîne de bois existante ~~à démanteler~~ **à conserver.**

Détail **D05**, modifier la note concernant le manchon comme suit :

Manchon d'évent existant ~~à démanteler conserver le conduit existant~~ **à conserver.**

Détail **C05**, modifier la note concernant le manchon comme suit :

~~Nouveau capuchon et manchon d'évent prémoulé en aluminium et isolé en usine, voir devis.~~ **Manchon d'évent existant conservé.**

Feuilles A03/6, A04/6 et A05/06 – Plan et photos Poterne Démolition / Construction, Détails Poterne Démolition et Détails Poterne Construction

Modifier la composition **TE2** de la légende comme suit :

- Membrane élastomère granulée ~~à démanteler~~ **à conserver.**

- Panneau de support en fibre de bois, 25 mm d'ép. ~~à démanteler~~ **à conserver.**

-...

Modifier la composition **T2** de la légende comme suit :

- Nouvelle membrane de bitume élastomère modifié bi-couche.

- Nouveau panneau de support avec membrane de sous-couche de bitume modifiée laminé en usine, ~~25 mm~~ **15 mm** d'ép.

- Membrane élastomère granulée conservée.

-Panneau de support en fibre de bois, 25 mm d'ép. conservé.

-...

Modifier la note générale **NG.5** de la légende comme suit :

Tous les manchons d'évent sont ~~à démanteler et à remplacer~~ **à conserver.**

Modifier la note spécifique **01** de la légende comme suit :

01 Manchon d'évent ~~à remplacer~~ **à conserver.**

2. PLANS (suite)

Feuille A04/6 – Détails Poterne Démolition

Détails **D01**, **D02**, **D03** et **D04**, modifier la note concernant la faîne de bois comme suit :

Faine de bois existante ~~à démanteler~~ **à conserver.**

Détail **D05** modifier la note concernant le manchon comme suit :

Manchon d'évent existant ~~à démanteler~~ ~~conserver le conduit existant~~ **à conserver.**

Feuille A05/6 – Détails Poterne Construction

Détails **C07**, modifier le détail comme suit :

Au périmètre du drain arrêter le nouveau panneau de support avec la sous-couche laminé à une distance de ± 305 mm du drain; effectuer le raccord de la sous-couche de la dépression du drain à l'aide de la membrane de sous-couche autocollante et terminer avec la membrane de finition tel que sur la partie courante.

FIN DE L'ADDENDA A01